

Département de Côte d'Or
Commune de Fauverney

PLAN LOCAL D'URBANISME
Révision allégée n°1 – Arrêt

5b- Extrait du plan de zonage 1/5000ème

Vu pour être annexé à notre délibération en date de ce jour, Le Le Maire	Révisé le 05-12-2017
	Modification simplifiée n°1 approuvée le 07-07-2020
	Modification n°1 approuvée le 22-07-2020
	Mise à jour le 29-09-2020
	Révision allégée n°1 le
	Révision allégée n°2 le

La suppression de l'espace boisé classé par le PLU actuel est indiquée en rouge.

Les nouvelles protections sont indiquées sur l'extrait de plan suivant.



Protection des éléments naturels

Echelle : 1/5000



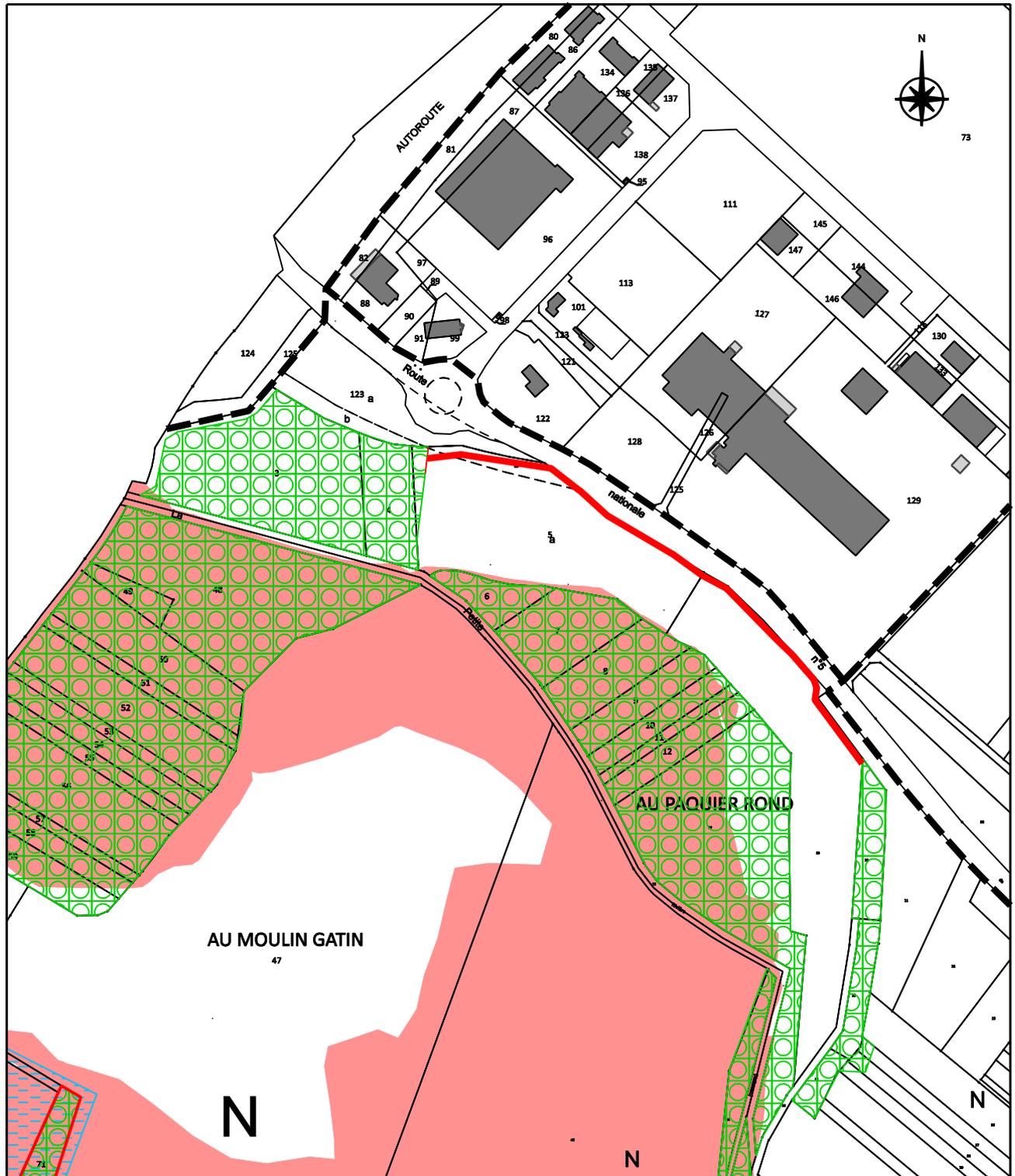
Espaces Boisés Classés



Alignements boisés (haies,...)

Extrait de plan de zonage après modification.

La haie haute protégée en tant qu'élément naturel et paysager est indiquée en rouge



Protection des éléments naturels

Echelle : 1/5000



Espaces Boisés Classés



Alignements boisés (haies,...)